



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19364
21 décembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 21 DECEMBRE 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et me référant aux lettres que nous vous avons adressées - la dernière étant parue sous la cote S/19342 - au sujet de la persistance du régime iranien dans son pilonnage criminel et barbare de quartiers purement résidentiels en Iraq, j'ai l'honneur de vous informer que ce régime a encore perpétré, les 16 et 17 décembre 1987, les actes d'agression ci-après :

<u>Heure</u>	<u>Lieu</u>	<u>Bilan</u>
10 h 15 - 10 h 30	Souleimaniyah/Cité Baymalik (Kala Dazah)	2 civils tués
22 heures - 24 heures	Souleimaniyah/banlieues de Kasbat Sidi Sadok	1 civil blessé et 1 maison endommagée
9 h 50 - 11 heures	Diyali/district de Khanaqin	2 enfants et 1 femme blessés

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI
